

Terres agricoles

La mairie a décidé de sanctuariser les terres agricoles qui lui appartiennent en proposant des prêts pendant une période d'expérimentation de 10 mois. C'est une bonne chose à condition de proposer, ensuite, des « baux ruraux à clauses environnementales » qui imposeront des pratiques respectueuses de l'environnement.

L'objectif serait d'assurer la disponibilité d'une nourriture adaptée, accessible et en quantité suffisante pour tous dans les cantines et les EPHAD.

Le maraichage bio doit être privilégié pour répondre à cet impératif et nous soutiendrons l'équipe majoritaire pour choisir des candidats proposant ce type de culture.

Val Tolosa

Est-ce bien la même municipalité qui continue à soutenir devant les tribunaux ce projet qui a déjà subi 12 revers en justice ?

Le 29 décembre dernier, la cour d'appel de Bordeaux confirmait l'annulation des 2 arrêtés du préfet autorisant la destruction d'espèces naturelles protégées et de leur habitat. Le 5 février, le Tribunal Administratif de Toulouse annulait le TROISIEME permis de construire délivré par le maire de Plaisance. La prochaine loi « Climat et Résilience » va interdire la construction de centres commerciaux en plein champ. Combien de temps va-t-on continuer à nous entraîner dans ces procédures coûteuses et inutiles ?

Bonna Sabla

C'est le nom de cette usine à béton qui a été abandonnée depuis plusieurs années par l'industriel et qui a été réutilisée par des mouvements artistiques : expositions permanentes et éphémères, formations, événements. Dans notre programme, nous avons proposé que la commune accompagne et favorise ces initiatives pour amplifier la transformation de cet endroit en un haut lieu de l'art de rue. La majorité a un autre projet : celui de raser les bâtiments, supports artistiques, pour y faire construire des logements. Ce projet s'étend d'ailleurs bien au-delà du périmètre de l'usine et vise à bétonner les champs cultivés alentour. Une « concertation » a été engagée. Mais la question qui est posée à la population n'est pas « quel avenir souhaitez-vous pour cet espace ? » mais plutôt « quels accessoires vous feraient plaisir au milieu de tous ces nouveaux lotissements ? ».

Des paroles ou des actes ?

Nous voyons au travers de ces trois exemples la profonde différence de vision qui nous sépare de l'équipe majoritaire. Nous proposons un avenir où la commune fait une pause dans la croissance de la population pour préserver la nature et enfin investir là où nous en avons besoin : école, collège, lycée, gymnases, salles associatives, commerces de centre-ville, professions libérales, artisans etc. L'équipe majoritaire nous avait promis un avenir autour de trois axes essentiels : la croissance de la population, démocratie et environnement. Le premier est largement respecté, les deux autres beaucoup moins.

L'équipe et les élus de Plaisance Citoyenne, www.plaisance-citoyenne.fr